

**Pour des résultats concrets.
Pas la grève pour la grève !**



16, rue des Chaudronniers - CP 3287 - 1211 Genève 3
tél: +41(0)22 818 03 00 - fax: +41(0)22 818 03 99
courriel: sit@sit-syndicat.ch - www.sit-syndicat.ch

12 ème jour de grève des Aides-soignant-e-s HUG

Les grévistes acceptent d'entrer en négociations

Une première proposition inacceptable

Le mercredi 2 novembre dernier, le Conseil d'Etat répondait aux revendications des aides-soignant-e-s par la proposition de leur octroyer une classe de salaire supplémentaire (de la 7 à la 8). Cette proposition en soi insuffisante était assortie de conditions inacceptables. Elle excluait en effet de la revalorisation les aides hospitalier-ère-s (non-diplômé-e-s), alors qu'elles accomplissent le même cahier des charge,s ainsi que les aides des services spécialisés (blocs opératoires, urgences, soins intensifs), qui sont au bénéfice d'un code les mettant dans la situation salariale d'une classe 8. De surcroît, la revalorisation se faisait, pour ceux-elles qui bénéficient de la prime de gériatrie, en déduction de cette dernière. Au final, seul-e-s 430 aides sur les 1117 des HUG se voyaient octroyer une modeste amélioration salariale.

De nouvelles propositions

Suite au rejet unanime de cette proposition du Conseil d'Etat lors de l'Assemblée générale du même jour, une délégation syndicale et une délégation du Conseil d'Etat, Messieurs Hiler et Unger, se sont retrouvées lundi matin 7 novembre pour poursuivre les discussions. Lors de cette séance, les Conseillers d'Etat ont fait de nouvelles propositions. Ils ont notamment accepté de revaloriser les aides hospitalier-ère-s ainsi que les services spécialisés.

Entrée en matière des grévistes

Les grévistes qui ont pris connaissance lundi de ces propositions, qui devront encore être validées par l'ensemble du Conseil d'Etat mercredi, devaient se déterminer hier si celles-là constituaient une base acceptable de négociations. Tout en déplorant que le Conseil d'Etat n'ait pas pris la mesure de leurs attentes, les aides soignant-e-s ont dans leur grande majorité reconnu que les nouvelles propositions correspondaient à une avancée significative de la part de l'Etat, du moins sur le plan salarial concret. Une large majorité du personnel s'est finalement prononcé en faveur de celles-là.

Pour la suspension de la grève

Dans l'attente que le Conseil d'Etat dans son ensemble confirme aujourd'hui les propositions de sa délégation, la grève se poursuit. **Les aides-soignant-e-s se retrouveront à 14h00** pour prendre acte de la position du Conseil d'Etat et décideront à ce moment-là de la suite du mouvement. Si la décision du Conseil d'Etat devait s'avérer positive, le SIT proposerait alors une suspension de la grève jusqu'au mercredi 16 novembre. Il n'y aurait pas lieu en effet de poursuivre la grève alors que nous serions en négociations, à part à vouloir gaspiller notre énergie. Et nous avons prouvé que nous étions capables de reprendre une grève si cela s'avérait nécessaire.

7h00 : Rendez-vous au piquet de grève

14h00 : Assemblée générale (auditoire des policliniques)

**Ordre du jour : - Analyse de la réponse du Conseil d'Etat
- Suites de la grève**

Tous-toutes ensemble !